

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Famille, tenue à la salle du personnel de l'école Sainte-Famille, 100, rue Dufferin, Granby, **le mercredi 10 juin 2015, à 19 h.**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents, mesdames et messieurs :

Michel Taddeo	parent
Josée Parent	enseignante
Vincent Côté	enseignant
Marie-Noëlle Lacouture	parent
Francine Sauvé-Morin	TES
Pascal Lavigne	parent
Andréanne Desrosiers	parent

Sont absents :

Mélanie Houle	service de garde
Chantal Beauchemin	enseignante
Marie Michaud	parent

Formant QUORUM

Est également présente, madame :

Pascale Dubé	directrice
--------------	------------

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17-CE-1415-046

Il est proposé par Andréanne Desrosiers et appuyé par Pascal Lavigne d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout 5b : Mobilisation des parents.

Adopté à l'unanimité.

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION ET SUIVIS

17-CE-1415-047

Il est proposé par Marie-Noëlle Lacouture et appuyé par Pascal Lavigne d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

Suivis :

- Règles de régie interne du service de garde : la signature du parent n'est pas obligatoire lors de l'arrivée le matin.
- L'aide aux devoirs est offerte sur demande.
- Le service de garde sera ouvert le 25 et le 26 juin.

5. POINTS DE DÉCISION

17-CE-1415-048

5.1 ADOPTION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 15-16

35-35-02-001

Le budget prévisionnel 2015-2016 est présenté par la direction.

Il est proposé par Andréanne Desrosiers et appuyé par Marie-Noëlle Lacouture d'accepter les frais de surveillance-midi englobant le coût de trois surveillantes-midi et d'uniformiser le coût de surveillance pour tous les enfants, sans égard au nombre d'enfants par famille, selon le tableau présenté.

Adopté à l'unanimité.

17-CE-1415-049

Il est proposé par Vincent Côté et appuyé par Marie-Noëlle Lacouture d'autoriser le transfert du montant de 2 425 \$ du fonds à destination spéciale vers le budget de l'école dans le but de procéder à des travaux d'asphaltage.

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par Francine Sauvé-Morin et appuyé par Pascal Lavigne d'adopter le budget 2015-2016 tel que présenté.

17-CE-1415-050
35-35-02-002
35-35-02-003
35-35-02-004

Adopté à l'unanimité.

5.2 APPROBATION DE SORTIES ÉDUCATIVES (ÉCOLE ET SDG)

Il est proposé par Pascal Lavigne et appuyé par Andréanne Desrosiers d'autoriser les deux sorties suivantes : parc de la Yamaska pour les élèves des classes de 4^e année et Terres Miner pour les élèves des classes de 5^e année.

17-CE-1415-051
35-35-02-005

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par Marie-Noëlle Lacouture et appuyé par Francine Sauvé-Morin D'autoriser la sortie à Ottawa en 2015-2016 sous condition que les parents de la classe concernée soit en accord à 80 % ou plus et de faire les deux campagnes de financement.

17-CE-1415-052

Adopté à l'unanimité.

5.3 APPROBATION DES LISTES DE MATÉRIEL SCOLAIRE

Il est proposé par Vincent Côté et appuyé par Andréanne Desrosiers d'accepter la modification demandée par Chantal Beauchemin à sa liste de matériel didactique.

17-CE-1415-053

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par Andréanne Desrosiers et appuyé par Marie-Noëlle Lacouture d'adopter toutes les listes de matériel didactique et d'effets scolaires pour l'année 15-16.

17-CE-1415-054

Adopté à l'unanimité.

5.4 ADOPTION DES NORMES ET MODALITÉS DE L'ÉCOLE (PARTIE 4)

Il est proposé par Pascal Lavigne et appuyé par Vincent Côté d'adopter les normes et modalités présentées

17-CE-1415-055

Adopté à l'unanimité.

5.5 DÉTERMINATION DE LA COMPAGNIE POUR LES PHOTOS SCOLAIRES

Après étude des soumissions reçues pour les photos scolaires, il est proposé par Pascal Lavigne et appuyé par Marie-Noëlle Lacouture de retenir les services du studio de photos La Pomme Verte pour les photos de 2015-2016.

17-CE-1415-056

Adopté à l'unanimité.

5.6 ADOPTION DU PROJET ÉDUCATIF

Il est proposé par Andréanne Desrosiers et appuyé par Pascal Lavigne d'adopter le projet éducatif de l'école tel que présenté.

17-CE-1415-057
35-35-02-006

Adopté à l'unanimité.

5.7 DÉTERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES AU SEIN DU CONSEIL

Il est proposé par Pascal Lavigne et appuyé par Marie-Noëlle Lacouture de maintenir le nombre de membres actuel.

17-CE-1415-058

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par Pascal Lavigne et appuyé par Marie-Noëlle Lacouture qu'un membre de l'OPP (à être formé lors de l'assemblée générale) soit invité à participer aux rencontres du C.É.

17-CE-1415-059

Adopté à l'unanimité.